



BAL Bulletin des Amopaliens Landais

Avril - Mai - Juin
2018

Association des Membres de
l'Ordre des Palmes Académiques
Section des Landes

Reconnue d'utilité publique, décret du 26-09-1968

Sommaire

Trimestriel 18^e année
ISSN : 1969-0088

N° 66

Le mot du président	1
Bienvenue	2
Jamais contente	3
Gomme et colle arabiques	5
Langue française	7
République française	8
Les institutions françaises	14
Les huîtres	16
AéroAdour	18
L'Oiseau blanc	19
Gastronomie	20
Sécurité routière	22
Crédit Agricole	22
L'agenda de la section	23
Informatique et Internet	23
Poésie	24

AMOPA

Président : M. Michel BERTHET

Secrétaire général : Mme Danielle THOUIN

Trésorier national : M. Alain CÉLÉRIER

Secrétariat : 30 avenue Félix Faure 75015 Paris
Tél. : 01 45 54 50 82 Fax : 01 45 54 58 20
Mél. : amopa@wanadoo.fr
Site internet : <http://www.amopa.asso.fr>

AMOPA : section landaise

Président : M. Bernard BROQUA
19 Rue Chantemerle 40800 Aire sur l'Adour
Tél. : 05 58 71 87 12
Mél. : Bernard.Broqua@orange.fr

Secrétaire : M. Jean-Marie LAURONCE
194 route de Montfort 40100 Dax
Tél. : 05 58 74 64 71
Mél. : jean-marie.lauronce@orange.fr

Trésorier : M. Georges RÉMONT
5 Rue Monet - Restaurant la Poste 32240 Estang
Tél. : 05 62 08 70 46
Mél. : georges.remont@orange.fr

Site AMOPA Landes
<http://amopa-landes.pagesperso-orange.fr>

Le mot du président

Chères amies, chers amis,

L'été, c'est bien sûr le temps des vacances, mais pour la plupart d'entre nous, à la retraite, les vacances c'est paraît-il toute l'année...

Force malgré tout nous est donnée de reconnaître que c'est un temps particulier, celui du jardin, des chaleurs et je vous le souhaite, celui des retrouvailles familiales, agréables pauses dans nos chemins de vie.

C'est peut-être aussi, avec l'automne nostalgique, l'hiver qui nous enferme, et le printemps qui est chaque année une nouvelle naissance, un temps de réflexion, de retour sur soi-même et pourquoi pas d'ouverture aux autres ?

Je m'interroge sur ma vie, celle de ma famille, la santé des uns et des autres mais aussi sur l'avenir de l'AMOPA et sur celui de notre section.

Notre survie ne passera que par la participation, l'investissement de tous. Notre devise est « servir et partager », elle pourrait être peut-être plus justement : « donner et recevoir ».

On peut bien sûr donner un peu en payant sa cotisation... C'est bien, mais n'oubliez pas s'il vous plaît... On peut aussi donner un peu de soi... Participer aux activités de la section, écrire un article pour le BAL, s'intégrer au jury des concours, proposer...

Notre section, après notre assemblée générale est un peu au repos... Il n'est pas facile pour une petite section de construire une activité. Simple exemple un bus pour vingt ou cinquante personnes c'est le même prix... et il est difficile de mobiliser cinquante personnes dans une petite section...

Cette année votre président n'est pas en forme... Je vous rassure cela va mieux. Nous avons beaucoup de malades, d'hospitalisés, disons de « pas bien », certains sont déjà partis en vacances ou en voyage et le nombre possible des participants à nos activités se réduit...

J'ai donc fait le choix de nous concentrer sur la sortie début octobre à Arcachon.

Je souhaite à chacun d'entre vous, durant cet été, la meilleure santé possible mais aussi le don du partage : celui de prendre des nouvelles des autres, de se donner un peu aux autres... Le don de donner, tout simplement, parfois un sourire, un coup de fil, cela fait plus de bien que toute autre chose.

Soyons solidaires, ouverts aux autres, nous apporterons soyez-en sûrs un peu de bonheur à nos amis et nous en tirerons, très modestement une grande satisfaction.

Mes chers amis, il est temps de réagir, de nous unir, de serrer les rangs...

Je vous souhaite à toutes et tous un très bon été !

B. BROQUA

Bienvenue



Par décret du Président de la République en date du 9 mai 2018, paru au bulletin officiel de l'Éducation nationale N° 02722 du 31 mai 2018 monsieur Luc PHAM, Directeur académique adjoint des services de l'Éducation nationale (groupe III) de Paris (second degré) est nommé Directeur académique des services de l'Éducation nationale du département des Landes (groupe II), en remplacement de monsieur Jean-Jacques LACOMBE, admis à faire valoir ses droits à la retraite.

Nous avons eu l'occasion de remercier monsieur LACOMBE pour son infaillible soutien à notre section AMOPA et de lui souhaiter à une bonne retraite lors de notre Assemblée générale le 8 mars dernier au sein de la Direction académique des Landes (Voir article BAL N° 65).

Il nous revient aujourd'hui de souhaiter, courtoisement et très sincèrement, la bienvenue à monsieur Luc PHAM qui appréciera sans nul doute la douceur landaise et ses nombreux atouts culturels, patrimoniaux et gastronomiques.

Certes on vient dans le département des Landes, décrit par Guillaume DESBIEY en 1776 comme un véritable pays de misère à l'air malsain, en pleurant, on en repart en... pleurant... mais souvent on y reste ou on y revient à la retraite !

Monsieur le Directeur académique a bien voulu me recevoir le mardi 3 juillet dernier.

(Journée difficile pour moi... j'ai en effet découvert à 6 h, au réveil, en consultant mon compte en banque que celui-ci a été piraté et sérieusement allégé... Comme quoi, même en étant prudent... Attention donc, « ils » sont très forts et d'après ma conseillère bancaire, mon cas n'est pas unique, loin de là !)

J'ai reçu un accueil sympathique, ouvert et convivial. Notre nouveau DASEN semble être un homme franc, sincère et sans détours, ce qui n'est pas fait pour me déplaire, bien au contraire, avec lequel j'ai pu échanger très librement. Avec monsieur LACOMBE, l'AMOPA des Landes avait un merveilleux soutien, une excellente écoute, je suis convaincu que cela perdurera avec monsieur PHAM. La balle est dans notre camp, à nous de prouver que nous sommes dignes de cette confiance.

J'ai très rapidement présenté notre section, avec ce qui va bien et ce qui va mal : les grandes distances dans notre département, le deuxième en superficie, la difficulté de recruter, les nominations dans notre Ordre, ...

La deuxième partie de notre entretien a concerné le Comité ROZANOFF de la BA 118 et la 3AF (Association aéronautique et astronautique de France) au sujet des interventions en collèges et lycées concernant le BIA (Brevet d'initiation à l'aéronautique), les métiers de l'aéronautique militaire et civile, et le prochain salon « AéroAdour » à Pau (voir page 18 de ce numéro) qui est un véritable et impressionnant forum d'information pour nos jeunes en quête d'orientation.

AMOPA-Comité ROZANOFF-3AF : nous sommes au service des jeunes !

En conclusion, une bonne prise de contact, une écoute réelle de notre IA-DASEN.

Prochain RDV en septembre pour fixer les dates de la cérémonie de remise des prix à l'IUT de Mont de Marsan et de la remise des médailles à la préfecture, monsieur le Préfet m'ayant assuré l'an dernier qu'il nous recevrait encore. Nous aurons aussi à mettre en place la diffusion des concours. Les diplômes lui seront alors confiés pour signature.

B. BROQUA



Jamais contente...

Titre ambigu... Jamais contente... au féminin... Ce n'est pas une erreur et donc pas un article concernant votre président, caractériel paraît-il... vous savez tout de ses rancœurs mais aussi de son plaisir à œuvrer pour la belle section des Landes.

Jamais contente, « la Jamais contente »... Une grande dame !

Nous avons toujours l'impression qu'avant... la technologie, les techniques étaient peu avancées... Ne nous leurrons pas ! Restons modestes, « l'aujourd'hui des techniques » ne serait rien sans le travail de nos aïeux !

Heureusement nous avons eu Gustave EIFFEL, et surtout son bureau des études car sans ce dernier il n'y aurait jamais eu de Tour EIFFEL ou de pont sur l'Adour à Cazères ! Rendons hommage à tous ces humbles inconnus qui ont calculé, dessiné, etc. pour la réalisation de ces beaux ouvrages qui portent le nom d'EIFFEL.

Avant nous, nos anciens savaient faire de grandes choses, n'oublions pas les pyramides et tant d'autres œuvres remarquables.

Nous sommes aujourd'hui à une époque charnière : par exemple dans le domaine de l'automobile. Ressources naturelles en voie d'épuisement, pollution, l'avenir est paraît-il dans les véhicules électriques... Mais personne n'ose dire que si un véhicule électrique ne pollue pas, la production d'électricité n'est pas si parfaite que cela : centrale atomique... centrale thermique... barrages...

Mais en définitive nous n'inventons rien. Il y avait, en 1899 déjà, des véhicules automobiles électriques ! Preuve en est le record de vitesse : plus de 100 kilomètres par heure par une voiture mue par cette énergie, mais avec quelle autonomie ? En réalité, elle a parcouru un kilomètre en 34 secondes, ce qui correspond à 105,802 kilomètres par heure. La traction électrique semble être à l'époque l'avenir !

Elle bat ainsi le record établi par CHASSELOUP-LAUBAT, également sur voiture électrique mais avec seulement 92 kilomètres par heure. Notons que le record des voitures à pétrole est alors de 62 kilomètres par heure.

Les véhicules à vapeur sont depuis bien longtemps hors course !

La guerre, amicale certes qui est un véritable défi à la vitesse, on parlait à l'époque de célérité (terme de nos jours utilisé pour définir la vitesse de la lumière), fait rage en 1899 entre CHASSELOUP-LAUBAT et JENATZY, le créateur de la Jamais contente.



Le Torpilleur de CHASSELOUP-LAUBAT dut s'incliner avec ses 94 kilomètres par heure face à la Jamais contente et ses plus de 100 kilomètres.

« La Jamais contente » est le premier véhicule automobile à franchir cette limite symbolique de 100 kilomètres par heure le 29 avril 1899 sur la route d'Achères dans les Yvelines. C'est un véhicule électrique qui surpasse alors les voitures à pétrole.

Je vous l'accorde, avec sa forme d'obus, elle ne répond en rien à nos critères actuels d'esthétique. Je ne sais votre sentiment à ce propos, mais de plus en plus, les véhicules des différentes marques se ressemblent tous... Nos designers semblent manquer d'imagination et a priori l'espionnage industriel fonctionne bien...

Elle n'était pas le seul véhicule électrique.

La traction électrique des véhicules est apparue en 1898 sur plusieurs types de voitures et notamment les fiacres construits par la Compagnie Internationale des Transports de Paris.

La Jamais contente est essentiellement une voiture de course. C'est en fait la première voiture de course, le premier prototype.

Tous les détails de sa construction visent à pulvériser le record de l'heure. Utilisation de matériaux légers à base d'aluminium, forme particulière, basse sur roues, c'est un concentré des meilleures technologies de l'époque !

Le pilote et créateur de la « Jamais Contente » est belge... C'est Camille JENATZY, fils d'un fabricant de produits manufacturés à base de caoutchouc. Des produits parmi lesquels les premiers pneumatiques pour véhicules roulants ! Un progrès immense par le confort procuré, mais aussi par la limitation des méfaits produits sur les voies de circulation par les garnitures métalliques des roues. Les pneumatiques sont de marque MICHELIN mais à l'origine « gonflés » de paille et de foin. Ils sont considérés comme extrêmement dangereux... mais deviennent vite un accessoire essentiel permettant de réduire les efforts pour faire rouler une voiture. LEVASSOR, lors de son Paris-Bordeaux-Paris de 1895 remplissait ses pneumatiques (ses tubes d'où les pneumatiques actuels dits tubeless), de coton, liège ou foin... !

Armand PEUGEOT en 1897 découvre le bandage gonflé d'air et avoue : « Comme mon moteur va être bien là-dessus ! »

Camille JENATZY est ingénieur électricien, il s'intéresse très rapidement à la traction électrique.

Il fait construire selon ses plans et calculs de nombreux véhicules, des fiacres et des voitures, par la Compagnie Internationale des Transports de Paris.

Il est notamment le créateur du premier fiacre public : le 16 000 ayant circulé dans Paris.

Fort du succès de ses créations il fonde sa propre entreprise de fiacres et camionnettes électriques. Parmi tous ces véhicules la Jamais

contente. Il en est le propriétaire et le pilote.

Mais il a un concurrent : le carrossier JEANTAUD. La « guerre commerciale » se fait surtout sur la base des vitesses des véhicules.

La Jamais contente est construite dans le but d'asseoir la renommée de l'entreprise de Camille JENATZY.

La forme d'obus, pas très esthétique, permet une meilleure pénétration dans l'air. Moins freinée par la résistance de l'air (Définie en physique par le coefficient Cx, qui a donné son nom à un célèbre modèle Citroën en raison de son profilage...), elle peut à puissance égale, aller plus vite. Elle comporte deux moteurs électriques développant une puissance totale de 68 chevaux. La vitesse maximale atteinte est de 105,88 kilomètres par heure.

Ses caractéristiques :

Longueur : 3,800 m

Largeur : 1,560 m

Hauteur : 1,400 m

Masse à vide : 1 450 kg

Châssis : riveté.

La carrosserie est réalisée par le carrossier ROTHSCHILD. Celui-ci utilise un tout nouvel alliage d'aluminium : le partinium constitué d'aluminium, et soi-disant de tungstène mais les analyses métallurgiques n'en ont donné trace, et de magnésium. L'aluminium est un métal léger qui abaisse donc la masse de la voiture, ce qui avec la même énergie lui permet d'aller plus vite. Le magnésium permet une grande malléabilité ce qui est intéressant en chaudronnerie pour former les tôles. Le tungstène confère la rigidité. Il ne s'agit là que de l'essentiel des propriétés des différents matériaux...

Les moteurs sont de la marque POSTEL-VINAY, ingénieur français, l'entreprise n'existe plus. Ils ont une puissance de 50 kilowatts, ce qui donne environ 68 chevaux. (La 4 CV Renault, à titre de comparaison : 18 à 35 chevaux selon les versions...). Les voitures à pétrole de l'époque, fin XIX^e siècle pesaient plus d'une tonne et développaient 100 chevaux. Les batteries sont des accumulateurs de la marque Fulmen, avec le rachat des piles LECLANCHÉ et devenue SAF : société des accumulateurs Fulmen. Chaque accumulateur, et ils sont au nombre de 100, a un potentiel de 2 volts. L'inconvénient, comme de nos jours est le poids : celui des batteries représente la moitié de celui de la voiture !

Les moteurs sont en branchement direct sur les roues arrière, la traction « avant », n'est pas encore née... Il faudra attendre 1934 et la « Citroën Traction Avant ».

Outre la Jamais contente, on doit à Camille JENATZY :

- la fondation de la Société française des électriciens,
- la création de l'école Supélec,
- la motorisation du tramway de Versailles,
- l'arrivée de la société américaine THOMSON qui deviendra française, et qui est désormais Thales.

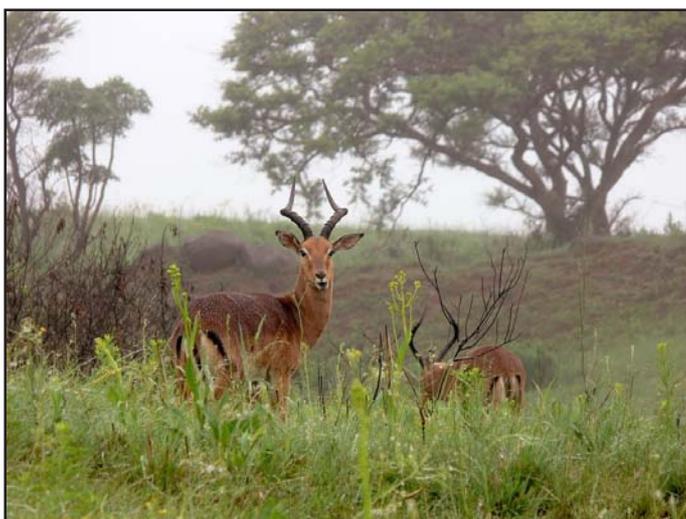
Gomme et colle arabiques

Parlons peu, parlons bien ! Gomme et colle arabiques sont deux choses différentes... Oui mais non ! En fait c'est la même chose... Mais non, je ne suis pas normand ! Ben oui, ben non ! Très sérieusement l'origine est la même, l'usage différent !

La gomme arabique, ou colle dans le langage courant, cela ravive certainement pas mal de souvenirs en chacun de nous : rappelez-vous ce petit flacon contenant un liquide poisseux, de goût agréable... mais si, on a tous goûté, avouez ! Anecdote souvenir... : j'ai même eu en CM2, un camarade qui fit le pari de boire un encrier... vous savez, ces petits encriers en porcelaine blanche... Notre brave instituteur bien sûr s'en aperçut et tenta de le faire avouer... Rien à faire... De jolies moustaches violettes sur les lèvres, il nia jusqu'au bout ! Il avait du caractère, mais il écopa d'une semaine de retenue et ses parents furent convoqués. Il ne s'est jamais confié sur les suites « familiales... » ! Nous avons respecté sa pudeur... et ses douleurs, mais il avait gagné son pari, quelques billes sans doute... !

Notre flacon de colle d'écolier (en verre, puis en plastique) était surmonté d'un embout caoutchouc marron fendu : il suffisait de l'appuyer un peu sur le papier pour qu'il s'ouvre et laisse passer ce liquide brun qui nous servait de colle à papier (nous avons aussi notre pot de colle blanche avec sa petite « pelle » qui donnera l'occasion d'un autre article....).

La gomme arabique est une gomme naturelle (résine adhésive). Elle provient d'acacias : attention, ce que nous appelons ainsi dans nos régions sont des faux-acacias, ce sont des robiniers originaires d'Amérique du nord. On trouve l'acacia sous le climat tropical ou subtropical, principalement en Afrique.



Impalas et acacias

Mais nous avons toutefois des acacias en France puisque ce que nous désignons par le nom de mimosa (dit des fleuristes) a pour nom de genre acacia. (Sous-famille des mimosoideae pour les connaisseurs !) (Dans la même

sous-famille on trouve les hibiscus, les magnolias...).



Feuilles de robinier

(Petit aparté, il y a dans notre section des spécialistes : biologie, histoire, géographie, français, que sais-je encore... Qui osera enfin écrire un article en partage dans le BAL, certainement meilleur que les miens... Je ne suis pas côté santé inépuisable ! D'avance MERCI !).

Les troncs d'acacia sont écorcés et entaillés, comme nos pins qui nous donnent la résine, eux laissent exsuder une gomme que l'on récolte de décembre à juin.

Les rendements par arbre varient de 100 à 1 000 grammes mais la valeur moyenne est de 250 grammes, donc assez faible.

Les principaux pays producteurs sont le Sénégal, le Tchad (anciennes colonies françaises) et le Soudan (ancienne colonie anglaise).

Les gommages sont triés en fonction de leur couleur : les plus pures sont blanches, les moins pures brunes en raison de la présence de tannin.



Commercialement la gomme arabique se présente sous forme de poudre, de solution, ou de cristaux.

Elle est soluble dans l'eau mais pas dans l'alcool.

Elle est connue depuis l'Antiquité. Les Égyptiens qui l'importaient d'Arabie (d'où son nom), l'utilisaient pour maintenir les bandelettes des momies.

Elle servait aussi de contraceptif en association avec des dattes.

Au XVII^e siècle, après une dure guerre, la France obtint le monopole de son exploitation et de son commerce sur la côte ouest africaine.

Le Sénégal fournit 90 % de la production mondiale.

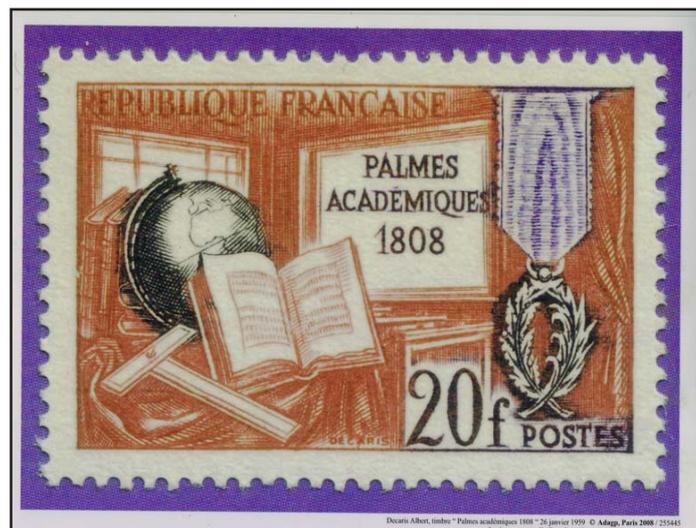
Ses usages sont multiples.

- En alimentation : on peut tout simplement la mastiquer, comme un chewing-gum. Industriellement elle sert d'épaississant : c'est le fameux E 414. Toutes les dragées en contiennent, tout comme le sirop d'orgeat et le pastis. Les fibres de la gomme arabique sont des prébiotiques et sont donc recommandées pour renforcer la flore intestinale.

Elle est également utilisée en œnologie pour stabiliser les matières colorantes.

Elle est incorporée comme émulsifiant à certaines boissons gazeuses type Coca-Cola.

- En papeterie : elle est plus utilisée qu'on ne le croit. Diluée dans de l'eau, elle sert de colle, à papier uniquement, certes elle n'est plus utilisée par les écoliers mais industriellement : macérée avec des galls de chêne elle est une composante de certaines encres. Vous la retrouvez au dos de certains timbres poste, autres que ceux autocollants. Elle est également présente sur les papiers à rouler des fumeurs. Les étiquettes de nos chères bouteilles sont en général collées avec de la colle arabique. Les tremper dans de l'eau chaude permet de les décoller sans les abîmer, les collectionneurs apprécient.



- Dans l'industrie textile : elle sert d'agent de solidification et de brillance des bazins africains (tissus de coton pour des vêtements d'apparat). Les modistes l'utilisent également pour renforcer la tenue des chapeaux en feutre.

6 - En peinture : c'est un constituant essentiel de la fabrication de pastels secs, d'aquarelle et

de gouaches. Elle est également utilisée, liquide, comme médium à peindre (liant pour modifier la consistance d'une peinture).

- En construction : les couvreurs de toitures traditionnelles l'utilisent comme produit étancheur.

Les maçons l'utilisent mélangée à la chaux pour le chaulage des murs.

- En photographie : elle fut utilisée dans le procédé à la gomme bichromatée, alternative au procédé argentique au cours du XIX^e siècle.

- En céramique : l'engobe, fine couche d'argile sur une céramique pour en modifier la couleur, est mieux adhérent dilué avec de la gomme arabique.

Ses usages sont donc très variés, moins utilisée dans certains secteurs, elle connaît une progression forte dans d'autres.

C'est un marché important au niveau mondial.

Des ONG ont mis en place en 2009 le « programme acacias » dans les pays du Sahel, ce qui a déjà permis à plus de 500 000 familles de vivre.

D'autres gommages sont également utilisées :

- la gomme de guar : en alimentaire c'est le E 412.
- la gomme adragante : en alimentaire : E 413.



Langue française

Dans le BO de l'Éducation nationale N° 26 du 28 juin 2018, quelques recommandations de la Commission d'enrichissement de la langue française.

Vocabulaire de l'environnement.

- Économie de l'usage

Synonyme : économie de la fonctionnalité

Définition : Modèle économique qui privilégie l'usage de biens en location par rapport à leur possession.
Note : L'économie de l'usage a notamment pour but de diminuer la consommation de ressources et d'énergie.

- Immission, n.f.

Définition : Incorporation et accumulation d'une substance, notamment d'un polluant, dans un milieu récepteur.

Note :

1. Les résultats de l'immission peuvent être analysés en termes de concentration de substances dans les milieux récepteurs.

2. L'atmosphère, l'eau, les sols et les organismes vivants sont des exemples de milieux récepteurs.

- Paiement aux déchets

Définition : Système de tarification incitative consistant, pour un service de gestion des déchets, à fixer ses prix proportionnellement à la quantité des déchets collectés.

Note : Le paiement aux déchets vise à réduire la quantité de déchets produits et contribue à financer leur collecte et leur traitement. (principe du pollueur-payeur).

- Sous-recyclage, n.m.

Synonyme : recyclage dévalorisant (en première étape).

Définition : Fabrication, à partir d'objets ou de matériaux de récupération, de produits de moindre valeur que les objets ou matériaux d'origine (recyclage valorisant en deuxième étape).

Vocabulaire des énergies renouvelables

- Bioénergie, n.f.

Définition : Énergie obtenue à partir de la biomasse.

Note : La bioénergie peut provenir directement de la biomasse, ou de biocombustibles, de biocarburants ou de biogaz tirés de la biomasse.

- Biogaz, n.m.

Définition : Mélange gazeux contenant essentiellement du méthane et du dioxyde de carbone, qui est produit par digestion anaérobie.

Note :

1. L'intérêt énergétique du biogaz réside dans le méthane qu'il contient.

2. Le « biogaz » doit être distingué du « gaz naturel ».

3. Le biogaz est couramment produit à partir de boues de stations d'épuration, ainsi que de déchets agricoles et urbains.

- Biométhane, n.m.

Définition : Biogaz épuré de façon à conserver principalement le méthane.

Note : Le biométhane, produit à faible débit, en provenance notamment d'une station d'épuration, d'une exploitation agricole ou d'un site de stockage de déchets organiques, peut être injecté dans le réseau de transport et de distribution de gaz naturel.

- Biométhane pour véhicules

Définition : Biométhane comprimé pour être utilisé comme carburant dans des véhicules.

Note : On trouve aussi le terme « bio-GNV », abréviation de « biogaz naturel pour véhicules », qui est déconseillé.

- Centrale à biomasse

Définition : Installation qui produit de l'énergie thermique et électrique par combustion de biomasse ou de biogaz.

- Codigestion anaérobie

Définition : Digestion anaérobie d'un mélange de biomasse de différentes natures.

Note : La biomasse soumise à la codigestion anaérobie peut provenir, par exemple, de produits de culture agricole ou de résidus végétaux.

- Digestat, n.m.

Définition : Matière résiduaire organique qui subsiste après la digestion anaérobie.

Note : Le digestat peut être traité pour être utilisé comme amendement ou engrais.

- Digesteur, n.m.

Définition : Réacteur où s'opère la digestion anaérobie.

Note :

1. Le digesteur est utilisé pour traiter principalement des déchets organiques.

2. On trouve aussi, dans l'usage, le terme « méthaniseur », qui met l'accent sur la production de méthane.

- Digestion anaérobie

Définition : Décomposition de biomasse à forte teneur en matière organique en biogaz par l'action de microorganismes et en l'absence d'oxygène gazeux.

Note : La digestion anaérobie se produit naturellement ou est réalisée dans un digesteur.

- Électricité d'origine renouvelable

Définition : Électricité produite à partir de sources d'énergie renouvelables.

Note : Les sources d'énergie renouvelables sont principalement l'éolien, le solaire, l'hydraulique, la géothermie et la biomasse.

À suivre... et à retrouver sur le site du Ministère de l'Éducation dont la lecture est toujours instructive.

République française

Vous avez été nombreux à me dire avoir apprécié le dernier bulletin, notamment l'article sur les Symboles de la République et celui sur la langue française.

Ce bulletin vous propose donc la suite du premier, augmenté d'un article sur les institutions françaises.

La rubrique « Langue française », bien « installée » dans notre bulletin et qui est une des raisons fortes d'existence de l'AMOPA, vous propose de nouvelles définitions.

Le 14 JUILLET

Chaque année depuis 1880, la République fête la Nation au milieu du mois de juillet. Que célèbre-t-elle exactement ? Comment la journée a-t-elle été choisie ? Quels en sont les enjeux ? Elle se construit sur le souvenir et la signification de deux événements révolutionnaires qui placent le peuple au cœur de l'action, à la fois acteur et objet, sujet et finalité. Cependant les faits portent leur propre histoire et interprétation, et font de la mémoire collective autour du 14 juillet, une reconstruction.

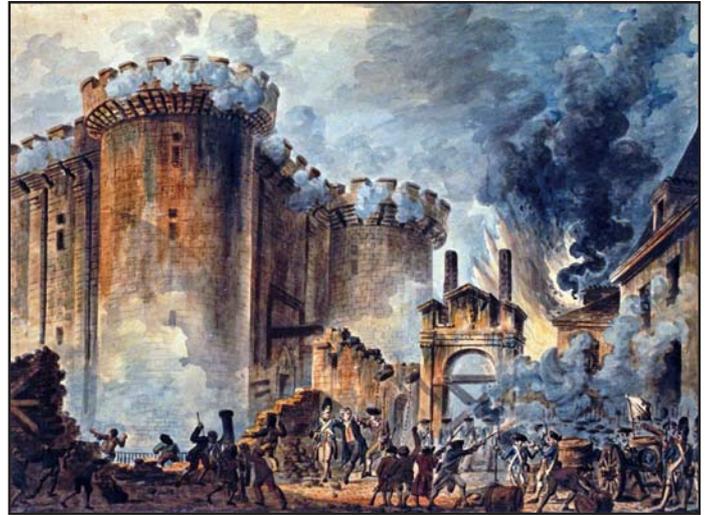
Le 14 juillet 1789, la prise de la Bastille, de l'événement au mythe.



Illustration fond Gallica de la BNF
estampe dessinée et gravée par C. THEVENIN

L'élévation au rang d'événement fondateur donne au 14 juillet 1789 une place singulière dans la mémoire nationale. Événement révolutionnaire ou révolte d'Ancien Régime ? La Bastille occupe une place particulière dans l'imaginaire populaire qui contribue à la nature même de l'événement et à son interprétation. Forteresse, prison symbole de l'arbitraire royal en matière de justice, forteresse militarisée tournée vers la capitale, lieu de révolte potentiel, notamment le faubourg Saint Antoine, lieu des supplices les moins avouables dont auraient été victimes des condamnés non identifiables tant en nombre qu'en nom, mourir sans retour possible

vers la société des hommes, symbole de la tyrannie, la liste est longue des caractères de ce bastion érigé à partir du roi Charles V et qui avait perdu depuis longtemps son statut de prison. Lors de l'ouverture de la forteresse conquise ou simplement remise suite à la reddition de sa garnison, le peuple de Paris n'y trouva semble-t-il que sept prisonniers, dont quatre faussaires.



Aquarelle de Jean-Pierre HOUËL (1735-1813),
La Bastille dans les premiers jours de sa démolition (BNF)

L'événement connu en réalité deux réussites : l'une répond aux objectifs du peuple venu l'assiéger, l'autre à sa postérité. L'événement est une réaction populaire à la situation de crainte provoquée par la présence de troupes autour de la capitale. Le peuple de Paris forme une milice assez conséquente estimée à plus de 40 000 hommes. Le 12 juillet, un dimanche, le renvoi de NECKER est connu à Paris qui entre en émoi, non par sympathie pour le ministre, mais par crainte d'un retour en force de l'autorité royale. Camille DESMOULINS harangue la foule au Palais Royal pour l'inciter à se défendre. Des manifestations spontanées dans les rues soutiennent NECKER et l'intervention d'un régiment allemand aux Tuileries fait des blessés. Les soucis alimentaires de la ville entretiennent la crainte, l'émotion au sens moderne du terme. Le lendemain matin, très tôt, des barrières d'octroi sont incendiées, le couvent Saint Lazare est pillé car soupçonné d'abriter du grain. À l'Hôtel de Ville dans la matinée, des électeurs de la ville de Paris dirigés par le prévôt des marchands, Jacques de FLESSELLES, créent un comité permanent et une milice, avec comme signe distinctif une cocarde rouge et bleue, couleurs de la ville. Mais cette milice n'est pas armée : des lieux de détentions d'armes sont pillés, des piques sont forgées. Demande est faite au gouverneur des Invalides de livrer les armes : il refuse.

Au matin du 14, la foule se rend aux Invalides pour exiger l'accès aux armes. Les troupes présentes sur le Champ de Mars font savoir qu'elles ne marcheront pas sur les Parisiens qui s'emparent alors des Invalides, y trouvent trente mille fusils et douze canons. Il ne manque plus que la poudre et les balles. Une première puis une deuxième délégation des électeurs de la ville de Paris sont reçues par le gouverneur LAUNAY à la Bastille mais n'obtiennent ni poudre, ni balles, alors qu'en fin de matinée la foule commence à se masser devant la forteresse. Vers 13 heures 30, les défenseurs de la Bastille, des invalides,

répondant aux ordres de LAUNAY, ouvrent une première fois le feu sur la foule. Une troisième et une quatrième délégation se rendent à la Bastille sans plus de succès. À partir de 15 heures 30, cinq canons pris le matin aux Invalides sont placés devant la Bastille par des Gardes-françaises. Vers 17 heures, la garnison de la Bastille se rend avec la promesse d'être bien traitée, la foule s'empare de la Bastille, y prend la poudre qu'elle était venue chercher et libère quelques prisonniers. Une centaine de Parisiens a été tuée pendant la journée. Sur le chemin de l'Hôtel de Ville où la garnison désormais prisonnière doit être emmenée, le gouverneur LAUNAY est tué, sa tête tranchée au canif par un jeune boucher, le prévôt des marchands est lui aussi assassiné au motif de trahison, les archives de la Bastille sont pillées. Dans une danse macabre, les têtes sont promenées dans Paris jusqu'au Palais Royal. En fin de journée, ignorant encore l'épisode de la prise de la Bastille, Louis XVI a ordonné le retrait des troupes. Le roi n'apprend l'événement qu'à son réveil le lendemain matin, le duc de La ROCHEFOUCAULD-LIANCOURT laisse ce mot devenu célèbre « Non, Sire, c'est une révolution » ...

Le 14 juillet 1790, la Fête de la Fédération, l'union de la Nation.

Le 15 juillet 1789, Louis XVI nomme La FAYETTE commandant de la Garde parisienne créée pour canaliser les mouvements populaires et assurer la protection des Parisiens. Des milices de citoyens se créent dans chaque ville sur le modèle de la garde nationale de Paris pour lutter contre toute menace, notamment pendant la Grande Peur. Des fédérations locales, régionales de gardes nationales se sont constituées dans le sud de la France dès le mois d'août 1789. Elles se répandent dans le reste du pays. La FAYETTE incite à organiser pour le premier anniversaire de la prise de la Bastille une fête nationale célébrant cette fédération, proposition acceptée par l'Assemblée. L'Assemblée veut que cette commémoration du 14 juillet soit une fête d'unité de tous les Français.

Le théâtre de la fête est le Champ de Mars, aménagé à partir du 1^{er} juillet par de nombreux ouvriers, notamment de terrassement pour créer un cirque à l'antique, dont la capacité est estimée à cent mille places. Au centre, est érigé un autel, dédié à la Patrie, base d'un culte civique. La préparation du lieu vit la participation de représentants des différents groupes sociaux. La légende veut que Louis XVI, lui-même, y assistât. Les fédérés venus de toutes



Vue du Champ de Mars le 12 juillet 1789 : camp des Régiments de Diesbach Chateaufieux Salis Samath Suisses Berchini et Chamborand Hussard. Les citoyens de Paris allant voir ce camp. estampe BNF

les provinces, complétés par les fédérés parisiens, estimés quant à eux à cent mille, défilent avec leurs drapeaux montrant l'union de la Nation à travers ceux qui la défendent. Des éléments constitutifs des 14 juillet modernes naissent sans doute en cette occasion. Le roi est placé sous un chapiteau adossé à l'École militaire. Face à lui, un arc de triomphe clôt l'autre extrémité du Champ de Mars, ouvrant sur la Seine. Une messe est célébrée par TALLEYRAND, avec trois cents prêtres, puis une prestation de serment. Le marquis de La FAYETTE (arrivant sur un cheval blanc) au nom des gardes fédérés prononce celui de la garde nationale. Fidélité à la Nation, à la loi et au roi, engagement à maintenir la Constitution acceptée par le roi, protection de la sûreté des personnes sont le contenu essentiel de cette prestation. Le président de l'assemblée, Charles de BONNAY, prête serment pour l'ensemble des députés et de leurs électeurs. Les députés des quatre-vingt-trois départements assistent à la fête. Puis, Louis XVI intervient comme chef de l'exécutif pour prêter serment à la Constitution et s'engager à appliquer et respecter la loi. Un Te Deum fut donné. L'enthousiasme de la première fête de la fédération disparut lors de la suivante en 1791. La méfiance liée aux événements du printemps, la fuite à Varennes notamment, anima la célébration à laquelle l'Assemblée ne s'associa pas ! Quelques jours plus tard la fusillade du Champ de Mars envenima la situation. Par le 14 juillet 1789 la Révolution crée l'événement, par le 14 juillet 1790 elle crée l'expérience festive.

100 000 Parisiens au Champ de Mars pour la Fête de la Fédération le 14 juillet 1790.

Les célébrations du XIX^e siècle épousent les enjeux et caractères des différents régimes politiques : fête de l'empereur sous Napoléon, fête du roi sous la Restauration. Même la deuxième République n'osa reprendre le 14 juillet lui préférant le 22 septembre.

1880, le 14 juillet devient fête nationale.

Les républicains ne contrôlent l'ensemble des institutions qu'à partir du début de l'année 1879. L'enracinement de la République s'affirme par un ensemble de symboles, la mise en place de rituels et de pratiques collectives. Ainsi, en 1880, les députés républicains sont-ils confrontés à la nécessité d'offrir à la Nation, une fête collective dont il faut fixer la date, organiser le contenu. Les événements révolutionnaires se transforment en mythes fondateurs. Le mythe inscrit le présent de la troisième République naissante dans une continuité historique. « Le drame de 1789 ne cesse de se rejouer » nous dit F. FURET... Alors quelle date choisir ? La place du peuple dans l'événement choisi doit être centrale pour les députés. Il doit avoir joué le rôle majeur, dans une démarche d'émancipation, d'affirmation de sa souveraineté à la recherche de sa liberté, sans que la violence, notamment la violence gratuite faite aux corps n'ait été présente ou du moins déterminante. Entre 1789 et 1880 les dates possibles sont nombreuses. Si la Révolution de 1830 offre les 27, 28 et 29 juillet, est-il possible de fêter la Nation par une date qui favorise l'arrivée au pouvoir des Orléanistes ? Bien sûr Louis Philippe a fait ériger la colonne de la Bastille en hommage à ces morts sur les lieux de 1789, mais cela suffit-il ?

La Révolution de 1848 apparaît comme une évidence au vieux socialiste Louis BLANC qui propose le 24 février, début des événements qui conduisent au suffrage universel, à l'abolition de l'esclavage, aux ateliers nationaux... Cependant l'élan généreux du printemps 1848, fondateur d'une république sociale, est stoppé par la répression des mouvements de juin et de juillet 1848, par le passage à une république conservatrice, puis au Second Empire.

La naissance de la République en 1870 ne reçoit spontanément aucun véritable soutien. Seule la date du 4 septembre eut pu recueillir les suffrages. Née dans la défaite des premiers jours de septembre, avec l'enjeu de la poursuite de la guerre, la République vaincue, dans un territoire occupé, passe assez rapidement entre les mains des conservateurs, avec une majorité monarchiste aux élections législatives de février 1871 et un long chemin de dix années pour la conquête des institutions par les républicains.

Décidément c'est bien la Révolution française qui doit fournir ce repère de la Nation. Le choix cependant ne s'impose nullement comme une évidence. Elle offre de nombreuses dates qui toutes soulèvent débat. Peuple acteur de son émancipation, démarche consensuelle, interdisent des dates comme le 9 thermidor (1794). La chute des Montagnards dans une conception partisane ne peut servir de point de ralliement à la nation toute entière d'autant plus que le courant contre-révolutionnaire est encore fort présent en 1880.

L'année 1792 avec la victoire de Valmy suivie immédiatement de la proclamation de la première République offrirait des potentialités intéressantes. Le 20, le 21 septembre permettraient une commémoration nationale placée en début d'année scolaire, après les vendanges, pour fédérer la Nation autour de la naissance du premier régime sans roi. Mais de fait, la violence du renversement de la monarchie le 10 août 1792, avec la prise des Tuileries, l'incarcération du roi, puis les massacres de septembre disqualifient rapidement ces dates. L'esprit de 1792-1793 évincé des possibles, l'année 1789 s'impose alors mais elle aussi avec une diversité de possibilités.

Les Républicains de 1880 voient d'un œil favorable le serment du Jeu de Paume, le 20 juin. Cependant le Tiers État prêtant serment ce jour, dans un élan fixé dans les mémoires collectives par le peintre DAVID, est en fait composé essentiellement de bourgeois, élus lors des élections pour une assemblée qui s'inscrivait bel et bien dans les outils de gouvernement de la monarchie. De même le 5 mai, journée d'ouverture des États Généraux n'est pas retenu.

Si l'on évacue de la liste les journées des 5 et 6 octobre au cours desquelles les femmes puis la garde nationale ramènent à Paris « le boulanger, la boulangère et les petits mitrons », il reste le 4 août. Un système social pluriséculaire s'écroule. La date est acceptée par une partie importante du monde politique. Cela suffit-il à fédérer la nation ? Les acteurs de cette décision prise dans la crainte de propagation du mouvement de la Grande Peur appartiennent aux groupes privilégiés. C'est la

noblesse et le clergé par certains de leurs membres qui se libèrent de droits ancestraux. Certes le principe même de privilège comme base de l'organisation sociale disparaît sans souder pour autant la Nation. La Déclaration des droits de l'Homme et du Citoyen du 26 août ne reçoit pas les suffrages de façon surprenante.

Alors le 14 juillet s'impose dans le débat. Certes il devient date de fête nationale par élimination des autres dates possibles. Cependant il ne faut pas en faire une victoire par défaut. Le 14 juillet remplit nombre de critères imposés : il s'agit bien d'une journée d'intervention du peuple français, en l'occurrence parisien dans le cadre de son émancipation, de la conquête de la liberté. Le peuple devient acteur de sa propre histoire. L'objet saisi par l'intervention du peuple représente bien l'arbitraire royal en matière de justice. Le choix des parlementaires s'inscrit dans un contexte intellectuel de mise en valeur de la date par les grands républicains, écrivains comme HUGO, historiens comme MICHELET. Il rejoint donc des événements anciens des temps médiévaux et modernes comme éléments construisant la lutte contre l'Ancien régime. La Bastille symbolise au réel l'ensemble des formes d'arbitraire et de domination comme les discours républicains des années 1870 le rappellent avec toutes « ces bastilles à prendre ». L'année 1789 suffisait-elle ? La victoire du 14 juillet n'est-elle pas à trouver dans la double signification de la date. Au 14 juillet 1789 succède un 14 juillet 1790. La Fête de la Fédération atténue le caractère violent de la prise de la Bastille au profit d'une célébration modérée non de l'événement mais de la Nation fédérée, unie en une même fête, associant l'ensemble des parties pour un projet commun. Le choix d'une date à double acception reçoit les suffrages des républicains modérés, voire de certains orléanistes pour lesquels 1790 est un moindre mal. Pour les républicains triomphants, la journée du 14 juillet 1789 se suffit à elle-même comme valorisation du peuple héroïque sans porter en lui les travers des autres dates.

Les républicains opportunistes s'emparent d'une date particulièrement adaptée à leur démarche. Le peuple acteur n'a pas d'appartenance sociale marquée, il réunit l'ensemble de ceux que le système de privilège exclut et qui vers 1880 doivent encore combattre contre les contre-révolutionnaires à dominante monarchiste et cléricale. Le combat politique de la construction de la République peut être présenté comme la duplication, la poursuite du combat du 14 juillet 1789. Cela permet aussi aux opportunistes, engagés dans cette voie lors de la campagne électorale de 1877 de dépasser la question sociale au profit de celle du régime encore à établir, des Bastilles à prendre. Les autres dates, aussi importantes soient-elles ne seraient que l'effet du 14 juillet. Mission est alors donnée aux nouveaux gouvernants de conduire la Nation vers le progrès que les pères de 1789 ont esquissé et que le XIX^e siècle n'a pu encore atteindre, partagé entre révolutions, réaction et conservatisme.

Le 21 mai 1880, un député de Paris, Benjamin RASPAIL dépose un projet de loi adopté par la chambre des députés le 8 juin, puis par le Sénat le 29 du même mois. La loi est promulguée le 6 juillet, quelques jours avant la première célébration avec un programme au réel déjà préparé. Le jour de la fête est déclaré chômé, comme le

sont certaines fêtes religieuses, mais aussi pour en faire une journée identique sur l'ensemble du territoire national.

Le 14 juillet 1880, l'ancrage des rituels.

La journée s'organise autour de deux éléments principaux, le défilé militaire et l'ensemble des festivités populaires.

En 1880, le Champ de Mars a été abandonné au profit de l'hippodrome de Longchamp. Les présidents des institutions clefs (République, Chambre des députés, Sénat), des membres du gouvernement, des élus de la Nation, des délégations étrangères, à gauche les chefs militaires du pays. Sur l'estrade le président du Conseil des ministres, Jules FERRY, celui de la Chambre Léon GAMBETTA, celui du Sénat, Léon SAY, remettent les drapeaux aux militaires à cheval qui saluent. Une fois au pouvoir, les républicains décident de prendre en main une armée jugée hostile au régime. Les vieux drapeaux de 1871 (en laine) sont remplacés par de nouveaux étendards (terme de cavalerie) ou drapeaux (infanterie) avec des formules génériques affirmant la nature du régime et celle des missions des régiments : « République française », « Honneur et Patrie », les listes des batailles des régiments. La hampe du drapeau se termine par une pointe avec l'inscription « RF ». Le 14 juillet 1880 est une fête de redressement. La perte des drapeaux dans la guerre de 1870 a provoqué un traumatisme profond que la cérémonie chargée de symboles doit effacer. Le pouvoir politique, au nom de la Nation, investit l'armée, émanation de la Nation, de la mission de la protéger, de la représenter, de remplir les missions qui lui sont dévolues. Ce moment de la fête civique du 14 juillet est une étape importante dans la construction du lien entre l'armée et le peuple. Le 14 juillet est bel et bien une fête patriotique.

Il s'agit dès l'origine de faire de cette fête une fête militante : républicaine, anticléricale. Il est remarquable aussi que les républicains de 1880 aient évincé de la fête, la messe et le Te Deum, la fête républicaine devient alors une fête sans dieu. Une rivalité s'établit dans la préparation des festivités entre la nouvelle fête républicaine et les fêtes traditionnelles ou les cérémonies notamment religieuses. La fête est de parti pris et, pour la première fois sans doute, l'Église est absente des cérémonies officielles, mais pas seulement par opposition proche du clocher. La fête de la Fédération se révèle être d'un grand secours. Régime de liberté (et elles sont de plus en plus nombreuses sanctionnées par le droit), régime de fraternité, la République entend faire de cette journée un moment d'expression collective de paix civile, d'union nationale mais en sortant de la démarche abstraite, difficile à ritualiser.

Les festivités se déroulent dans l'espace public, remplaçant d'autres formes d'utilisation de cet espace. Le matin, l'armée défile, composée sur le principe de la conscription, des citoyens qui défendent la Nation toute entière. Des orchestres, fanfares, harmonies jouent, la musique créant un espace sonore propre à la journée, et en fin de journée la musique clôt les festivités par le bal populaire. Les danses collectives racontent à leur façon l'insurrection victorieuse qu'elles célèbrent dans une démarche patriotique. Le bal rend le spectateur actif, la célébration n'est pas la réception abstraite

d'un message politique mais la communion d'une Nation actrice de sa propre histoire. Le bal ayant lieu généralement le soir, la population s'adonne à des jeux collectifs entre le défilé et la soirée. Dans la journée, se déroule aussi le banquet républicain important dans les rituels et rappelant les démarches politiques des temps difficiles des républicains, notamment sous la Monarchie de Juillet et sous le Second Empire.

Des retraites aux flambeaux, des feux d'artifice ponctuent cette journée mémorable, jouée à l'identique dans toutes les communes de France. Sous la Troisième République, elle coïncide avec la fin du calendrier scolaire, avec des travaux agricoles appelant les bras libérés. Depuis, si chaque année l'union de la Nation est réaffirmée à l'occasion de la fête, quelques 14 juillet ont été particulièrement marquants comme celui de 1919, nommé fête de la victoire après l'austérité de la guerre de 1914-1918. Dans le même esprit, le 14 juillet 1945 est précédé par trois jours de réjouissances civiles.

Quelques mois après l'armistice du 11 novembre, la fête nationale est organisée en « fête de la Victoire ». Le défilé est imposant. 1 000 blessés, les maréchaux JOFFRE et FOCH, toutes les armées alliées et l'armée française défilent de l'avenue de la Grande Armée à la place de la République en passant par les Champs-Élysées.



Le 14 juillet aujourd'hui.

Le 14 juillet connaît toujours un grand succès. À Paris, le traditionnel défilé militaire sur les Champs-Élysées fait l'objet d'une préparation minutieuse. Partout en France se déroulent bals, illuminations ou feux d'artifice.

1958-1959 : Les 14 juillet de l'indépendance et de la puissance. Les 14 juillet 1958 et 1959 veulent éblouir. La France, tout en étant alliée des États-Unis, veut affirmer son identité et son indépendance. Ces 14 juillet seront les premiers au cours desquels la France fera défiler ses armes lourdes. Le défilé devient une vitrine pour montrer la puissance militaire française.

Défilé.

Les présidents de la V^e République ont apporté quelques modifications au déroulement de la journée. Pour renouer avec la tradition du Paris révolutionnaire.

De 1974 à 1979, le lieu de célébration du défilé varie :

- 14 juillet 1974 : Bastille-République
- 14 juillet 1975 : cours de Vincennes
- 14 juillet 1976 : Champs-Élysées
- 14 juillet 1977 : École militaire
- 14 juillet 1978 : Champs-Élysées
- 14 juillet 1979 : République-Bastille.

Depuis 1980, les Champs-Élysées sont redevenus le cadre du défilé.

Le 14 juillet 1989 a été un moment fort de la célébration du bicentenaire de la Révolution française. De nombreux chefs d'État étrangers ont pu assister notamment à « la Marseillaise », spectacle de Jean-Paul GOUDE.

Le 14 juillet 1994, l'Eurocorps participe au défilé de la fête nationale française sur les Champs-Élysées à Paris. Pour la première fois depuis la fin de la Seconde Guerre mondiale, des soldats allemands défilent en France, sous le signe de la réconciliation franco-allemande opérée dans le cadre européen.

En 2007, pour la première fois, des soldats des 27 pays européens défilent. En 2009, la République de l'Inde est le pays invité d'honneur des cérémonies du 14 juillet. Le défilé militaire est ouvert par un détachement de 400 officiers, sous-officiers et soldats de l'Armée de Terre, de la Marine et de l'Armée de l'Air indiennes. En 2010 quatorze pays africains, qui ont été dans leur histoire associés à la France et qui célébraient cette année-là le cinquantenaire de leurs indépendances, ont été les invités d'honneur des cérémonies du 14 juillet.

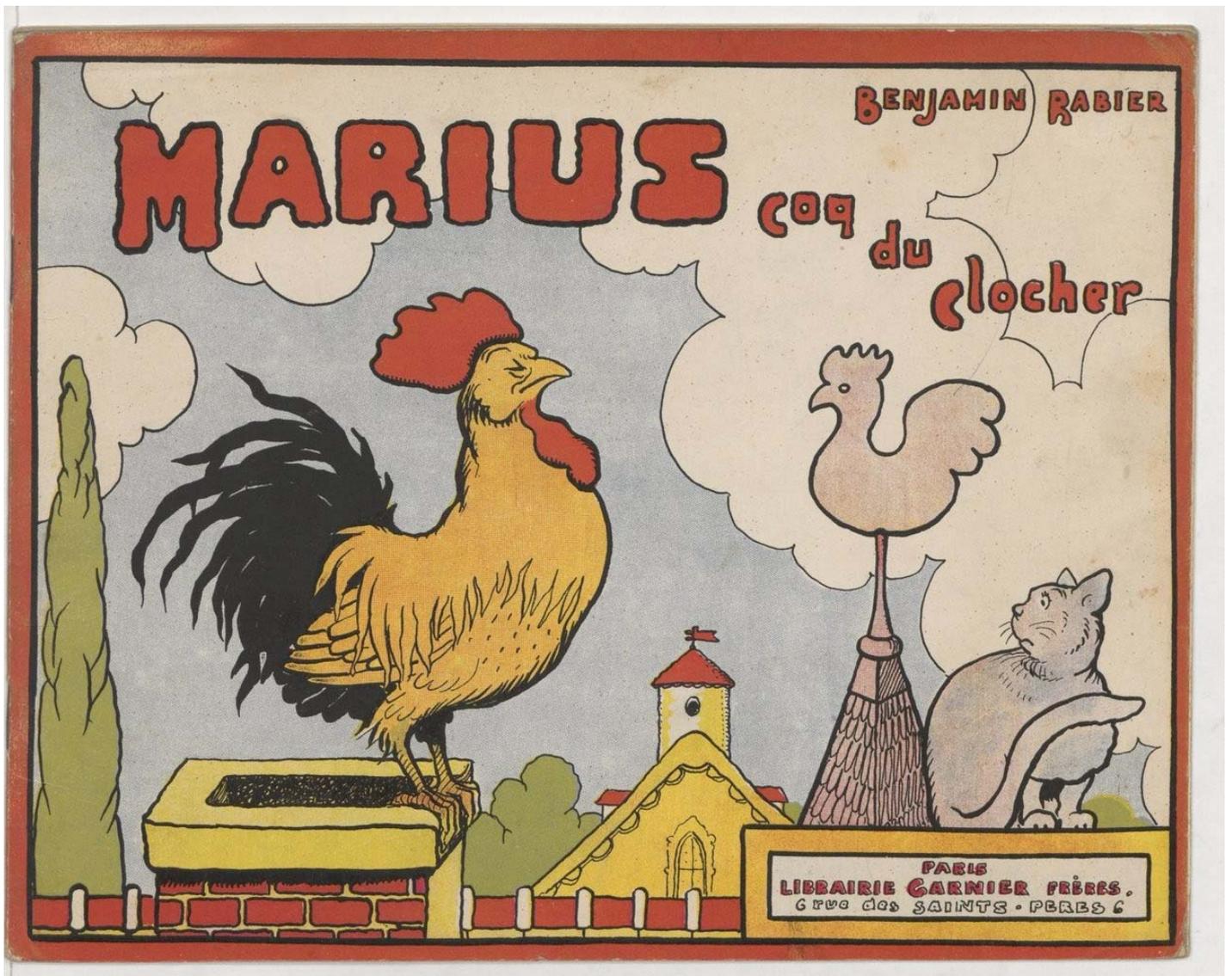
En 2007, 2008 et 2009, des centaines de « héros » et de « victimes » anonymes ont été invités à la réception qui est traditionnellement donnée dans le parc du Palais de l'Élysée après le défilé. En 2010, Nicolas SARKOZY décide de supprimer la « garden-party » afin de témoigner de l'effort de l'Élysée en faveur de la bonne gestion des deniers publics, dans un contexte marqué par la crise économique et financière. Cette mesure est également appliquée en 2011, ainsi qu'en 2012 par le Président François HOLLANDE.

LE COQ

Le coq apparaît dès l'Antiquité sur des monnaies gauloises. Il devient symbole de la Gaule et des Gaulois à la suite d'un jeu de mots, le terme latin « gallus » signifiant à la fois coq et gaulois.

Disparu au haut Moyen-Âge, on le retrouve en Allemagne dès le XIV^e siècle pour évoquer la France. À partir du XVI^e siècle, le Roi de France est parfois accompagné de cet oiseau sur les gravures, monnaies, etc.

La Révolution française en a fait un plus large usage. On le trouve notamment représenté sur des assiettes et sur le sceau du Directoire. Proposé comme emblème à Napoléon I^{er} par une commission de conseillers d'État, il fut refusé pour la raison suivante : « Le coq n'a point de



Source gallica.bnf.fr / Médiathèques de La Roche-sur-Yon Agglomération

Le coq par Benjamin RABIER, Gallica-BNF

force, il ne peut être l'image d'un empire tel que la France ».

À partir de 1830, il est à nouveau très apprécié. Par une ordonnance du 30 juillet 1830, le coq gaulois doit figurer sur les boutons d'habit et doit surmonter les drapeaux de la Garde nationale.

Naturellement dédaigné par Napoléon III, il devient un symbole quasi officiel sous la III^e République : la grille du parc du Palais de l'Élysée construite à la fin du XIX^e siècle est ornée d'un coq et la pièce d'or frappée en 1899 également.

Si la République française lui préfère aujourd'hui le symbole de la Marianne, il figure toutefois sur le sceau de l'État, qui est celui de la Seconde République : la liberté assise tient un coq sur un canon avec gouvernail sur lequel est représenté le coq. Il est surtout utilisé à l'étranger pour évoquer la France, notamment comme emblème sportif.

Nota : la base de cet article est le site officiel de l'Élysée, rubrique les symboles de la République.

<http://www.elysee.fr/la-presidence/les-symboles-de-la-republique-francaise>

<http://www.elysee.fr/la-presidence/accueil/>

Les institutions françaises

Pour compléter l'article sur « la République », je vous propose, toujours à partir des textes présents sur le site de l'Élysée, plusieurs informations concernant nos diverses institutions.

C'est la Constitution du 4 octobre 1958 qui régit le fonctionnement des institutions de la V^e République.

Elle a fait l'objet de plusieurs révisions comme par exemple l'élection du Président de la République au suffrage universel direct (1962), l'égal accès des hommes et des femmes aux mandats électoraux et fonctions électives, la reconnaissance de la juridiction de la Cour pénale internationale (1999), la réduction du mandat présidentiel à 5 ans (2000), les modifications apportées suite à l'adoption de la Charte de l'environnement (2005), le renforcement du parlement et des droits nouveaux pour les citoyens avec la révision du 23 juillet 2008.

LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE

Le chef de l'État est élu pour cinq ans au suffrage universel direct (instauration du quinquennat à la suite du référendum du 24 septembre 2000).

Emmanuel MACRON, huitième président de la V^e République, a été élu le 7 mai 2017.

Le Président de la République nomme le Premier ministre et, sur proposition de celui-ci, les membres du gouvernement (article 8 de la Constitution).

Il préside le Conseil des ministres, promulgue les lois et il est le chef des armées. Il peut dissoudre l'Assemblée nationale et, en cas de crise grave, exercer des pouvoirs exceptionnels (article 16).

LE CONSEIL CONSTITUTIONNEL

Composé de neuf membres, il veille notamment à la régularité des élections et à la constitutionnalité des lois organiques ainsi que des lois qui lui sont déférées.

À compter de l'entrée en vigueur de l'article 61-1 nouveau de la constitution, il pourra également être saisi par les justiciables sur renvoi du Conseil d'État ou de la Cour de Cassation, de la constitutionnalité des dispositions législatives déjà promulguées.

LE PREMIER MINISTRE ET LE GOUVERNEMENT

Sous la direction du Premier ministre, le gouvernement détermine et conduit la politique de la Nation.

Il est responsable devant le Parlement (article 20).

Le Premier ministre dirige l'action du gouvernement et assure l'exécution des lois (article 21).

LE PARLEMENT

Il est composé de deux assemblées :

Le Sénat, élu depuis 2003 pour six ans (contre neuf ans auparavant) au suffrage universel indirect et renouvelable par moitié tous les trois ans. La dernière élection a eu lieu en septembre 2017. Il comprend 348 sénateurs.

L'Assemblée nationale, dont les 577 députés sont élus au suffrage universel direct pour cinq ans. La dernière élection a eu lieu en juin 2017.

Les deux assemblées, outre leur fonction de contrôle du gouvernement, élaborent et votent les lois. À cet égard et en cas de désaccord, l'Assemblée nationale statue définitivement.

LA JUSTICE

Gardienne de la liberté individuelle (article 66 de la Constitution), l'autorité judiciaire de la France est organisée selon une distinction fondamentale entre, d'une part les juridictions judiciaires chargées de régler les litiges entre les personnes, et d'autre part les juridictions administratives pour les litiges entre les citoyens et les pouvoirs publics.

L'ordre judiciaire comporte deux types de juridictions.

Les juridictions civiles :

Juridictions de droit commun (le Tribunal de grande instance) ou spécialisées (le Tribunal d'instance, le Tribunal de commerce, le Tribunal des affaires de sécurité sociale et le Conseil des prud'hommes qui règle les litiges entre salariés et employeurs).

Les juridictions pénales qui traitent trois niveaux d'infractions :

- les contraventions jugées par le Tribunal de police,
- les délits jugés par le Tribunal correctionnel,
- les crimes par la Cour d'assises.

Il existe enfin une juridiction particulière qui traite du civil et du pénal, le Tribunal pour enfants.

La Cour de cassation, la plus haute instance judiciaire, est chargée d'examiner les recours en droit formés contre les arrêts des cours d'appel.

Au sommet des juridictions administratives se situe le Conseil d'État qui juge en dernier recours de la légalité des actes administratifs. Il est également consulté, pour avis, par le gouvernement sur les projets de loi et sur certains projets de décret.

LES TEXTES FONDATEURS

La Déclaration des Droits de l'Homme et du Citoyen
Le Préambule de la Constitution du 27 octobre 1946
La Charte de l'Environnement
La Constitution de 1958

La Constitution du 3 septembre 1791
La Constitution du 24 juin 1793
La Constitution du 5 fructidor an III (22 août 1795)
La Constitution du 22 frimaire an VIII (13 décembre 1799)
Le Senatus-Consulte du 16 thermidor an X (4 août 1802)
Le Senatus-Consulte organique du 28 floréal an XII
La Charte constitutionnelle du 4 juin 1814
L'Acte additionnel aux Constitutions du 22 avril 1815
La Charte constitutionnelle du 14 août 1830
La Constitution du 4 novembre 1848
La Constitution du 14 janvier 1852 et ses modifications
Les Lois constitutionnelles de 1875
La Constitution du 27 octobre 1946

Gaston DOUMERGUE (1924-1931)
Paul DOUMER (1931-1932)
Albert LEBRUN (1932-1940)

Vacance de la fonction présidentielle de 1940 à 1947

La Quatrième République

Vincent AURIOL (1947-1954)
René COTY (1954-1959)

La Cinquième République

Charles de GAULLE (1959-1969)
Georges POMPIDOU (1969-1974)
Alain POHER (1969-1974 intérim du 28/4 au 20/6/1969 et du 2/4 au 19/5/1974)
Valéry GISCARD D'ESTAING (1974-1981)
François MITTERRAND (1981-1995)
Jacques CHIRAC (1995-2007)
Nicolas SARKOZY (2007-2012)
François HOLLANDE (2012-2017)
Emmanuel MACRON (mandat en cours)

Pour ceux qui ont Internet, le site de l'Élysée propose la biographie officielle de tous les présidents :

<http://www.elysee.fr/la-presidence/les-presidents-de-la-republique-depuis-1848/>

Il suffit de cliquer sur un nom pour accéder à la biographie correspondante.

Vous trouverez également l'ensemble des textes de base :

- La Constitution de 1958 (version actuelle)
- La Charte de l'environnement
- Le Préambule de la Constitution du 27 octobre 1946
- La Déclaration des Droits de l'Homme et du Citoyen
- etc.

Le lien

<http://www.elysee.fr/la-presidence/les-textes-fondateurs>

Pour parfaire son information, quelques sites à visiter :

<http://www.elysee.fr/la-presidence/emmanuel-macron-biographie>
www.conseil-constitutionnel.fr
www.premier-ministre.gouv.fr
www.senat.fr
www.assemblee-nationale.fr
www.senat.fr
www.assemblee-nationale.fr

LES PRÉSIDENTS depuis 1848

La Première République

Après l'abolition de la Royauté le 21 septembre 1792 par la Convention, la première République française est proclamée. La première Constitution républicaine est ainsi créée. Si la fonction présidentielle n'y est pas encore mentionnée, un Conseil exécutif composé de 24 membres est mis en place afin de gouverner le pays. La première République prend fin en 1804 lorsque Napoléon I^{er} instaure le Premier empire.

Premier Empire (1804-1814)

La Deuxième République

Louis-Napoléon BONAPARTE (1848-1851)

Second Empire (1852-1870)

La Troisième République

Adolphe THIERS (1871-1873)
Patrice de MAC MAHON (1873-1879)
Jules GRÉVY (1879-1887)
Marie-François-Sadi CARNOT (1887-1894)
Jean CASIMIR-PERIER (1894-1895)
Félix FAURE (1895-1899)
Émile LOUBET (1899-1906)
Armand FALLIÈRES (1906-1913)
Raymond POINCARÉ (1913-1920)
Paul DESCHANEL (18 fév-20 sept 1920)
Alexandre MILLERAND (1920-1924)

Les huîtres...



Pour préparer notre sortie à Arcachon début octobre, quelques mots sur les huîtres.

Ce n'est pas que nous soyons sectaires, mais bon, les huîtres c'est Arcachon ! Il y en a pourtant beaucoup d'autres... On commence à parler des huîtres d'Irlande, de Hollande et du Danemark...

Si l'on me parle provenance, affinage, appellation, producteur, numéro, que sais-je encore, j'avoue être bien ignorant !

J'ai donc cherché à y voir plus clair.

Beaucoup sont amateurs d'huîtres, surtout les Français : 100 000 tonnes sont consommées par an, soit 1,75 kg par personne (je ne suis pas compté... je n'aime pas ces bestioles !). Mais amateur ne veut pas dire connaisseur...

Sans être totalement inculte, je sais bien qu'il y a les plates (*ostrea edulis*) et les creuses (*crassostrea gigas*)... Les plates représentent 10 % de la production nationale. Elles sont produites essentiellement en Bretagne. Par facilité on les appelle « belon » mais ce n'est ni une appellation, ni un label, ni une marque !

Les huîtres creuses représentent donc 90 % de la production française.

La production française se répartit sur sept zones de production :

- la Normandie
- la Bretagne nord
- la Bretagne sud
- le Pays de Loire,
- le Poitou - Charentes
- le bassin d'Arcachon
- la Méditerranée et la Corse.

Il est d'autres zones de production, petites, comme Hossegor.

Cette production se fait grâce à un peu plus de 4 000 exploitants. Ils gèrent ainsi un peu plus de 49 000 concessions sur le domaine maritime soit environ 15 500 hectares. Il y a aussi un peu plus de 2 000 hectares de production sur le domaine privé.

L'huître de Normandie est à chair abondante et paraît-il savoureuse. Elle bénéficie de la richesse du plancton en raison des marées les plus importantes d'Europe : 14 mètres d'amplitude et 6 km d'estran.

Elle se décline en quatre variétés : côte ouest du Cotentin, de Saint-Vaast, d'Isigny sur Mer et de la Côte de Nacre.

En Bretagne nord : l'huître de Paimpol, élevée au large, celle de la rivière de Tréguier, celle de Morlaix-Penzé et Carantec, celle de la rade de Brest et l'huître nacrée des Abers.

Les naissains proviennent essentiellement de la Bretagne sud et d'Arcachon.

En Bretagne sud : c'est ici que l'on trouve les fameuses plates dites Belon. Six appellations pour cette région de production qui produit non seulement des huîtres mais aussi du naissain pour d'autres régions de production.

On trouve donc les huîtres de l'Aven-Belon, celles des Ria-d'Étel, les huîtres de la baie de Quiberon, du Golfe du Morbihan, les Penerf et les Croisicaises.



La production dite de Pays de Loire se situe entre les estuaires de la Loire et de la Charente (îles de Ré, Noirmoutier et baie de Bourgneuf).

L'élevage se fait en eau profonde ce qui donne des huîtres bien en chair au goût très iodé. Les appellations sont : Baie de Bourgneuf, côte de Jade, Fromentine, Île de Bouin, Île de Noirmoutier, Port de Bec.

Descendons encore les côtes ouest de France : en Poitou-Charentes se trouve le bassin de Marennes-Oléron plus grand centre ostréicole du monde ! Ici sont produites quatre variétés : la Fine de Claire, la Fine de Claire Verte (Label rouge et IGP), la Spéciale de Claire et enfin la Pousse en Claire (également Label rouge et IGP).

Nous voici à Arcachon. C'est sans doute le plus ancien site ostréicole. Ici sont produites 11 000 tonnes d'huîtres à la chair fine iodée. La qualité des eaux est remarquable. La Grande Leyre qui traverse les Landes pour se jeter dans le Bassin d'Arcachon, et le fond sablonneux sont à l'origine de la qualité des produits de cette mer intérieure. L'huître d'Arcachon est connue sous la marque Huîtres Arcachon Cap Ferret. Elle est très reconnaissable à sa couleur vert clair. Les variétés sont :

Grand-Banc, Banc d'Arguin, Cap Ferret et Courbey.

Passons les Pyrénées, leurs beaux lacs et gaves, leurs truites et saumons et nous voilà en Méditerranée.

Ici nous trouvons les huîtres de Méditerranée et Corse. Le plus grand site de production est l'étang de Thau, magnifique... Il y a aussi l'étang de Leucate et ceux de Diana et d'Urbino en Corse.

Quatre variétés : Bouzigues, bassin de Leucate, celles de Gruissan et les huîtres corses.

Nous avons fait le tour des zones de production... mais nous ne savons pas tout ! Une huître, c'est aussi un calibre, différent pour les plates et les creuses... facile pour le consommateur !

Pour les creuses :

Les plus petites sont les N° 5 : de 30 à 45 grammes.

Les plus grosses les N° 0 : poids supérieur à 150 grammes...

Et pour les plates :

Le N° 0 varie de 80 à 100 grammes.

Le N° 6 c'est 20 grammes.

Mais il y a aussi le triple zéro... 160 grammes... une belle bête ! Et puis alors, le steak de la mer : environ 300 grammes... dite « pied de cheval »... mais c'est une huître sauvage.

Nous voyons parfois des noms de producteur ou de marque... Que nenni ! Aucun n'est officiel...

Les huîtres naissent l'été et restent fixées à des collecteurs entre six et dix mois. Qu'elles soient d'élevage ou pas, elles sont mises à l'abri de la vase. Elles sont enfermées dans des sacs métalliques et posées sur des tables. Les mouvements des eaux leur apportent le plancton nécessaire à leur développement. Les sacs sont régulièrement vidés, les huîtres calibrées et remises en place. Ces opérations vont se répéter environ 150 fois durant trois ans avant la mise en bourriche et la vente.



Passons pour les amateurs gourmands ou gourmets à la dégustation.

Nous le savons tous, l'huître est un animal vivant.

Il faut bien la mâcher avant de l'avalier... (NDLR : berk !). Pourquoi ? Certes cela permet paraît-il d'apprécier sa texture et son goût... mais c'est aussi pour la tuer... En effet avalée vivante elle va sécréter dans l'estomac un produit capable de vous rendre malade... Rien ne vaut une bonne mouclade...

Poissons, huîtres et autres produits de la mer... attention à la fraîcheur !

Une huître fraîche est normalement bien fermée. Si elle est ouverte : tapotez-la... elle doit se refermer... sinon...

Il faut qu'elle soit lourde, preuve qu'elle a conservé son eau.

Comment choisir le calibre ? Pour l'apéritif prenez des N° 5, pour une entrée des N° 4 mais les N° 3 et 2 sont de consommation courante.

Prévoyez 9 à 12 huîtres par personne ce qui est déjà fait pour de bons mangeurs pour peu qu'ils les accompagnent comme les Bordelais de saucisses...

La N° 0 est à réserver pour être cuisinée.

Il y a quelques années la consommation des produits de la mer se faisait pendant les mois en « R » : septembre à décembre. Désormais, cette règle n'est plus au goût du jour, tout simplement parce que les transports ont évolué et se font de manière très contrôlée et dans des conditions thermiques idéales même par fortes chaleurs.

Pendant les mois sans « R » les huîtres sont laiteuses, elles contiennent donc davantage de glucides et sont alors très appréciées des amateurs.

Petit rappel en ce qui concerne les glucides... Ils sont le carburant de notre corps... Un gramme de glucide c'est quatre calories... Attention donc mesdames à votre ligne... Attention aussi pour les diabétiques : les glucides se transforment rapidement en glucose qui est le carburant essentiel du cerveau (Environ 140 grammes par jour, moins pour les femmes... Oh ! JE PLAISANTE !)

Il faut ouvrir les huîtres au dernier moment, jeter la première eau. L'huître encore vivante va suer en quelques minutes une eau pure, très goûteuse et riche en sels minéraux. La température idéale pour le service est de 8° Celsius.

Pour varier les plaisirs.

L'huître se déguste certes crue, nature. Mais on peut rajouter un filet de vinaigre à l'échalote par exemple avec des tranches de pain beurrées. (Le pain de seigle, à condition d'en trouver du vrai..., grillé est excellent). Mais vous pouvez les pocher, les gratiner au four, les préparer en potage, en brochettes ou en friture. Il faut malgré tout une cuisson brève.

Pour les amateurs, servir avec un bon vin blanc, sec bien sûr et peu fruité.

Bonne dégustation... pour ceux qui aiment !



AéroAdour

Vous vous souvenez sans doute de monsieur Bernard VIVIER et de sa conférence sur ARIANE 5 à l'IUT de Mont de Marsan.

Monsieur VIVIER est un passionné d'aéronautique, désormais retraité, il anime en tant que colonel de la réserve citoyenne le Comité ROZANOFF de la BA 118 dont un groupe de travail est chargé de présenter les métiers de l'aéronautique civile et militaire aux élèves des établissements scolaires des Landes notamment. Ce Comité informe également sur le BIA : brevet d'initiation aéronautique dont la mention sur un CV est appréciée des entreprises.

Régulièrement il est le maître d'œuvre des journées AéroAdour organisées à PAU.

Elles sont destinées à tous les publics qui peuvent ainsi découvrir les entreprises du Sud-Ouest actives dans le domaine de l'aéronautique, secteur porteur d'emplois dans notre région.

Par ailleurs elles permettent aux jeunes en formation de découvrir ces possibilités d'emplois, de rencontrer des industriels et de pouvoir ainsi envisager leur future formation. L'aéronautique au sens large offre de nombreux emplois dans notre région et pas seulement des métiers techniques. Il faut aussi des gestionnaires, administratifs, traducteurs, juristes, etc...

AéroAdour
Rencontres avec les acteurs de l'aéronautique et de l'espace

L'INDUSTRIE AÉRONAUTIQUE DU FUTUR
Quelles compétences ?
Quelles formations ?

AÉROPORT PAU PYRÉNÉES
3 OCTOBRE 2018 - 9h à 17h

www.aeroadour.fr

Une initiative de : 3AF, UIMM, etc.

AéroAdour

Venez rencontrer les acteurs de l'aéronautique et de l'espace du bassin de l'Adour et vous renseigner sur les métiers et les formations

Découverte des métiers et des formations
Echanges avec des professionnels de différents secteurs d'activité et découverte des métiers et formations associées.

Odyssée de l'Industrie : quels métiers vous ressemblent ?
Venez découvrir la diversité des métiers de l'industrie : de la conception à la réalisation industrielle au travers de manipulations pédagogiques, de jeux digitaux et d'animations vidéo. Cette expérience inédite vous permettra d'identifier les formations, du CAP au diplôme d'ingénieur, et les certifications professionnelles.

« Flash info métiers »
Tout au long de la journée, des professionnels vous présenteront leurs métiers :

- La diversité des métiers de l'ingénieur aéronautique
- Les métiers de l'aérostructure : chaudronnerie, ajustage, contrôle
- Aéronautique militaire : des formations et des métiers pour tous
- Les métiers de la maintenance aéronautique
- Le futur des métiers de l'usinage
- Les métiers de la conception et de la simulation
- Les métiers de la mécatronique et de la robotique

Possibilités de snacking toute la journée

Partenaires de l'opération : Aquino, CCI PAU BÉARN, Airpy, GIAS, IPECA, Humanis, etc.

Monsieur VIVIER est secrétaire national de la prestigieuse 3 AF, l'Association Aéronautique et Astronautique de France et président du groupe « Pays de l'Adour ».

Il est l'auteur de plusieurs conférences sur l'aviation pendant la Guerre de 14-18.

Il est également l'auteur d'un CD éducatif sur l'aviation dans la Première Guerre Mondiale à l'usage des élèves de CM 2.

Je vous invite donc à informer vos jeunes de l'existence de cette journée, mais aussi à y faire une visite : je suis certain que vous découvrirez un monde de haute technologie qui est bien là, dans notre région.

Le Comité ROZANOFF sera présent ainsi que de nombreuses entreprises comme SAFRAN (ex Turboméca) et DASSAULT.

Cette manifestation est notamment soutenue par le Rectorat de Bordeaux.

L'oiseau blanc

De nombreuses rues, avenues, places portent le nom de NUNGESSER et COLI. Chacun sait qu'il s'agit de héros de l'aviation de la Première Guerre Mondiale.

Vous avez pu découvrir ou redécouvrir dans le BAL précédent la chanson « L'oiseau blanc » écrite en hommage à ces deux aviateurs.

L'Oiseau blanc est un avion biplan, celui des français Charles NUNGESSER et François COLI. Avion qui disparut le 8 mai 1927 avec ses deux pilotes, lors de la première tentative de traversée aérienne de l'Océan Atlantique Nord sans escale entre Paris et New York.

Moins de deux semaines après leur disparition, l'Américain Charles LINDBERGH est le premier à réussir cette traversée, mais dans l'autre sens, à bord du Spirit of Saint Louis. Traversée plus facile en raison du sens des vents porteurs et non contraires.

L'échec de ce vol et la disparition de l'Oiseau blanc sont reconnus comme l'un des plus grands mystères de l'histoire de l'aviation. De nombreuses hypothèses, parfois farfelues et partisans, ont été émises sur cet échec. La plus communément admise est qu'ils ont été pris dans un grain ou dans le brouillard et précipités dans l'océan. Plusieurs enquêtes à partir des années 1980 tendent à prouver que l'Oiseau blanc aurait atteint Terre-Neuve et se serait écrasé sur cette île ou vers Saint-Pierre-et-Miquelon, ou encore près de la côte du Maine, aux États-Unis. Mais aucune preuve pouvant apporter de certitude réelle n'a été émise.

L'Oiseau blanc est évoqué dans quelques films, chansons et musées.

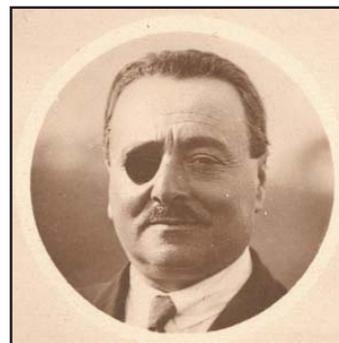
À l'aéroport de Paris-Le Bourget, leur point de départ, se trouve un mémorial ainsi qu'à Étretat où ils ont été aperçus pour la dernière fois depuis la France.

NUNGESSER et COLI participent à l'élaboration de leur nouvel appareil, un LEVASSEUR PL8 dérivé de l'avion de reconnaissance PL4 qui est utilisé dans la jeune aéronavale française et qui est destiné à servir sur le premier porte-avions français, le Béarn, alors en cours d'achèvement. Ce biplan à trois places dispose d'un fuselage dit « marin », lui permettant d'amerrir en cas de besoin. Avec l'aide de l'ingénieur en chef Émile FARRET et du chef de fabrication Albert LONGELOT à l'usine de Pierre LEVASSEUR, les aviateurs suppriment le cockpit biplace situé à l'avant et le remplacent par trois énormes réservoirs de carburant, contenant au total 4 025 litres d'essence. Le fuselage est élargi et renforcé pour autoriser un amerrissage. Cela permet en plus à NUNGESSER et COLI de s'asseoir côte à côte, le second légèrement en retrait et plus bas par rapport au premier. L'envergure des ailes est portée à 14,6 m.

Le moteur est un Lorraine de 12 cylindres montés en W, développant 450 chevaux. Les cylindres sont montés en trois séries séparées de 60 degrés, reprenant une



Charles NUNGESSER



François COLI

conception similaire du motoriste britannique NAPIER. Le moteur est testé pour s'assurer qu'il fonctionnera pendant l'intégralité du vol : il tourne pendant quarante heures à l'usine LEVASSEUR de Chartres. Ce moteur Lorraine a démontré sa fiabilité à l'occasion de nombreux raids aériens au cours des années précédentes, équipant notamment le POTEZ 25.

Charles NUNGESSER est né à Paris le 15 mars 1892 et donc décédé le 8 mai 1927.

Il est reconnu en tant qu'As de l'Aviation française au cours de la Première Guerre mondiale.

Il a créé à Orly, une école de pilotage où Hélène BOUCHER bien connue des Landais a effectué ses premiers vols.

François COLI est né à Marseille le 5 juin 1881, décédé lui aussi le 8 mai 1927.

Il est le fils d'une famille de marins corses et tout naturellement il s'inscrit à l'École nationale de la marine marchande. À 24 ans il obtient son brevet de capitaine au long cours. Marié, il a trois filles.

Lorsque la Première Guerre éclate, il rentre d'Argentine et souhaite en vain s'engager dans la Marine. Il est alors simple fantassin et en six mois gravit tous les grades et devient capitaine. Après blessures il est déclaré inapte au combat et s'engage dans l'aviation.

En 1919 il réussit avec le lieutenant Henri ROGET la double traversée de la mer Méditerranée-Miramas-Alger-Rosas.



Monument en hommage à NUNGESSER et COLI à Étretat

Gastronomie

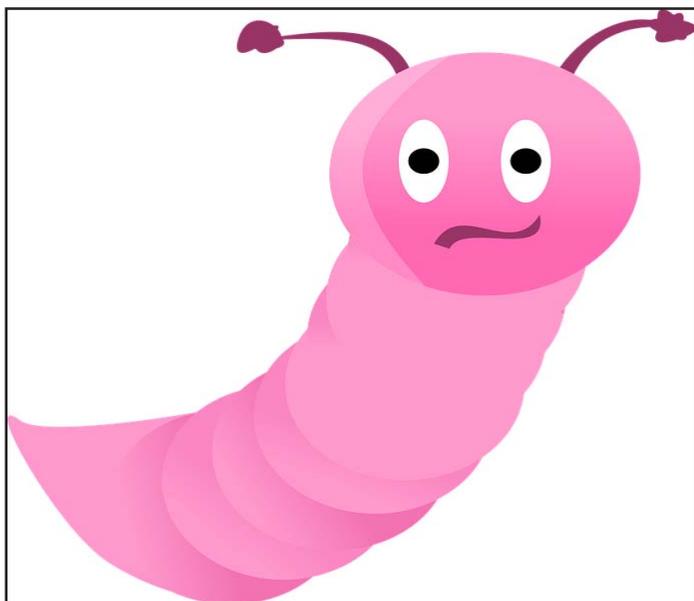
Connaissez-vous l'échelle de SCOVILLE ? Je vous rassure de suite : point de mathématiques ici !



Piment de Cayenne, image Pixabay libre de droits

Ne sont-ils pas beaux ces magnifiques piments de Cayenne ? Attention... cela pique !

Je ne suis pas écolo... Je ne sais que trop peu ce que cela veut dire, mais je me revendique depuis tout petit amoureux de la nature. Les bonnes leçons de vie de mes grands-parents et parents y sont pour beaucoup. Je fais un peu de jardin. Est-il bio, je ne sais pas non plus, mais le plus naturel possible. J'ai donc un tas de compost que je visite régulièrement et j'y rencontre souvent les vers de terre qui œuvrent pour le bien-être de mon jardin. Ils sont mignons. Il y a les grands, énormes et puis les tout petits... Ils sont beaux comme des bébés, tout roses, bien dodus et pas méchants. Un jour j'ai entendu une petite voix : « Monsieur, s'il vous plaît, il ne faut pas mettre de citron dans le compost » ... Surpris, perplexe j'ai regardé et j'ai vu deux petits yeux larmoyants : « Oui monsieur, ça piiiiique ! »

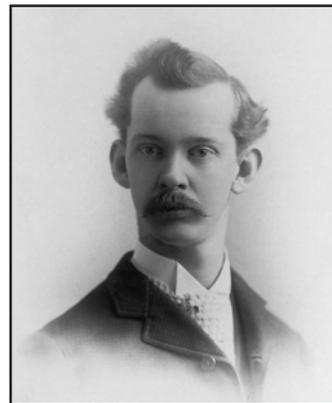


Ver de terre, image Pixabay libre de droits

Vous vous doutez bien qu'entre le citron, les piments et l'échelle de SCOVILLE il y a un rapport !

Mais SCOVILLE, c'est qui ou quoi ?

Wilbur SCOVILLE est né le 22 janvier 1865 à Bridgeport, au Connecticut et est décédé le 10 mars 1942 à Gainesville en Floride. C'est un pharmacien américain.



SCOVILLE, image Wikipédia, libre de droits

Il est principalement connu pour avoir établi en 1912 l'échelle qui porte son nom et qui classe les piments en fonction de leur force... piquante !

Il étudie la pipérine, molécule présente dans le poivre, c'est elle qui donne l'impression de piquant. Le terme d'impression étant dans bien des cas une erreur de vocabulaire...

Il s'intéresse ensuite à la capsaïcine qui elle provoque une impression de chaleur... Désolé messieurs, mais si au cours d'un repas un peu épicé, la dame qui vous accompagne rougit, ce n'est pas parce qu'elle est coquine et sensible à vos charmes ! (Mesdames, l'inverse est vrai aussi !)

Pour finaliser son classement, SCOVILLE prépare une solution de piments frais réduits en purée et mélangés avec de l'eau sucrée. Il fait tester à cinq personnes... (NDLR : courageuses et non diabétiques !)

Si la sensation de brûlure est présente, il augmente la solution (il augmente le pourcentage d'eau sucrée). Lorsque la sensation de brûlure disparaît, la valeur du taux de dilution sert de mesure à la force du piment.

Un piment doux, ne contenant pas de capsaïcine a donc un degré de zéro. Par contre, les piments les plus forts, atteignent des taux supérieurs à 300 000 !

Pour faciliter son utilisation dans un cadre culinaire, l'échelle de SCOVILLE est simplifiée dans un tableau de 1 à 10.

Degré	Appréciation	Unité SCOVILLE	Exemple
0	Neutre	0 à 100	Poivron
1	Doux	100 à 500	Paprika doux
2	Chaleureux	500 à 1 000	Piment d'Anaheim
3	Relevé	1 000 à 1 500	Piment poblano
4	Chaud	1 500 à 2 500	Piment d'Espelette
5	Fort	2 500 à 5 000	Piment Chimayo
6	Ardent	5 000 à 15 000	Paprika fort
7	Brûlant	15 000 à 30 000	Piment Cascabel
8	Torride	30 000 à 50 000	Piment de Cayenne
9	Volcanique	50 000 à 100 000	Piment Tabasco
10	Explosif	100 000 et plus	Piment habanero

Unité SCOVILLE	Produit
16 000 000 000	Résinifératoxine
5 300 000 000	Tinyatoxine
16 000 000	Capsaïcine pure
15 000 000	Dihydrocapsaïcine
9 200 000	Nonivamide
9 100 000	Nordihydrocapsaïcine
8 600 000	Homodihydrocapsaïcine
2 000 000 à 5 300 000	Bombe d'auto-défense
3 180 000	Pepper X, le plus fort du monde depuis 2017
1 569 300 à 2 200 000	Piment Carolina Reaper, le plus fort du monde répertorié de 2013 à 2017
1 200 000 à 2 009 231	Piment Trinidad Moruga Scorpion, le piment le plus fort au monde jusqu'en 2013
1 463 700	Piment Trinidad Scorpion Butch Taylor
1 359 000	Piment Naga Viper
1 067 286	Piment Infinity chili
1 001 304	Piment Les Nagas Bhut Jolokia
800 000	Variétés croisées Naga x Habanero ; Habanaga, Nagabon
577 000	Piment habanero (Red Savina)
100 000 à 325 000	Piment habanero (Javanero antillais, Piment cabri à la Réunion)
100 000 à 160 000	Pipérine
50 000 à 100 000	Piment Thaï hot, malagueta, chiltepin, tabasco
30 000 à 60 000	Piment pequin, piment oiseau
30 000 à 50 000	Piment de Cayenne
10 000 à 30 000	Piment serrano
5 000 à 10 000	Piment jaune
7 000 à 8 000	Sauce Tabasco
2 500 à 5 000	Piment d'Anaheim
1 500 à 2 500	Piment d'Espelette
1 000 à 1 500	Piment poblano
550 à 600	Sauce Harissa
100 à 500	Paprika doux, piments doux
0 à 100	Poivron

On peut reprocher à cette classification d'être liée à la subjectivité humaine. En effet selon les régions, les pays, les habitudes alimentaires sont différentes et les diverses habitudes de consommation font qu'un piment ne donne pas la même impression au palais à tous.

Les techniques modernes, notamment la chromatographie en phase liquide permettent de mesurer le taux de capsaïcine en toute rigueur scientifique.



Sécurité routière

Messieurs, chers amis, sourions, restons zen !

Selon les derniers chiffres de la sécurité routière, sur la route, les hommes seraient nettement plus dangereux que les femmes !

Soutenu depuis longtemps par la rumeur publique, le nombre faisant foi, chacun sait que « femme au volant, mort au tournant ».

Chacun sait aussi, sans être sexiste, loin de moi ces préjugés malsains, que les femmes ont un sens de l'orientation moins développé que les hommes. J'en ai la preuve à la maison...

Par ailleurs avez-vous déjà vu un homme se maquiller en se servant des rétroviseurs ?

Et alors, combien de nos chères amies confondent la droite et la gauche ? J'en connais même une qui a du mal à faire la différence entre l'ail et l'oignon... Alors la droite et la gauche... ! Et quant à se lancer dans la réalisation d'un créneau... !

En 2017, le nombre de tués sur les routes a été en recul (- 1,4% selon la Sécurité routière)

Mais il est constaté une accentuation du caractère masculin des accidents.

Faut-il en conclure que les femmes sont plus prudentes et plus respectueuses du code de la route ? (Sauf cette jeune fille qui brûle un stop alors que j'ai la priorité et me fait un doigt d'honneur ! Grrrr !)

N'oublions pas pour relativiser ces chiffres qu'à chaque instant il y a moins de conductrices que de conducteurs... Il faudrait donc établir un pourcentage par rapport au nombre de conducteurs de chaque sexe.

Hors tous mes propos malicieux, il est une réalité triste : 83% des conducteurs condamnés pour homicide involontaire sont des hommes dont 92 % présentent un taux d'alcool positif ! Il est vrai que les femmes sont en général plus respectueuses des règles, elles recherchent moins les sensations fortes...

En conclusion, femmes ou hommes au volant : prudence !

Il y a trop de morts, de blessés graves, handicapés à vie, de familles endeuillées ou mises dans des situations difficiles.

Les voitures sont de plus en plus sûres, c'est bien. Mais aussi de plus en plus puissantes, capables de rouler très vite ; pourquoi cette course vers des performances élevées, inutiles et dangereuses ?

Alors vitesse, alcool, téléphone au volant : stop !

Faisons tous un effort pour conduire sagement. Au volant soyons respectueux, prudents et... courtois !

Et pour sourire un peu, une information communiquée par notre vice-présidente : « Le taux limite d'alcoolémie pourrait revenir à son ancienne valeur soit 0,8 au lieu de 0,5 mg/l.

Selon les statistiques provenant des sociétés d'assurances, depuis l'introduction du taux de 0,5 mg/l, le nombre d'accidents de la route a considérablement augmenté.

En effet, une étude de ces chiffres nous montre que les hommes, après une ou deux bières, donnent le volant... à leur femme ! »

Vous voyez là que le binôme président-vice-présidente fonctionne bien !

Crédit Agricole

La différence coopérative

Partout en France, 30 000 hommes et femmes mènent une vie peut-être un peu plus remplie que celle des autres. De milieux et métiers divers, ils ont choisi de donner de leur temps et de s'engager au service du territoire dans lequel ils vivent. À travers leur fonction d'administrateur du Crédit Agricole, ils sont étroitement associés aux actions menées au sein des Caisses locales et des Caisses régionales.

Né de l'entraide entre agriculteurs, le Crédit Agricole est une banque coopérative et mutualiste dont les sociétaires participent à la gestion. Chaque administrateur est lui-même un sociétaire, élu de façon démocratique sous la règle un homme égale une voix, et représente les sociétaires de sa Caisse locale.

Autour de la table du Conseil d'administration d'une Caisse locale peuvent ainsi être assis un agriculteur, un artisan, un commerçant, un responsable associatif, un chef d'entreprise... Plus la mosaïque de profils est riche, plus elle sera représentative de la réalité de la vie économique et sociale d'un territoire.

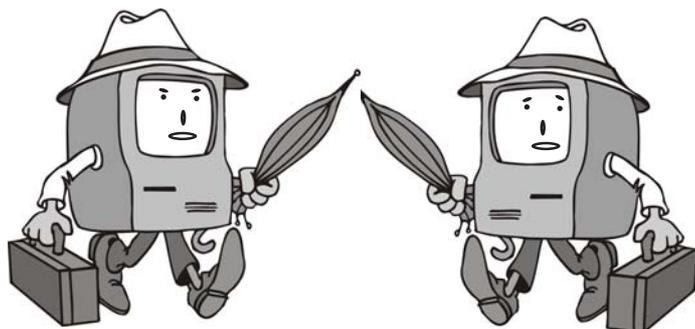
L'engagement d'un administrateur se concrétise par son rôle de relais dans la transmission des informations remontées du terrain. Très impliqués sur leur territoire et fins connaisseurs de l'économie locale et du tissu associatif, les administrateurs identifient également les projets de développement et les initiatives en lien avec les valeurs mutualistes du groupe.

L'agenda de la section

- Vendredi 27 avril 17 h 30 : réception à la préfecture à l'occasion du départ à la retraite de monsieur LACOMBE, inspecteur d'académie. Président invité
- Dimanche 29 avril Cérémonie commémorative de la journée nationale de la Déportation :
11 h 30 Aire sur l'Adour
- Mardi 8 mai Cérémonie commémorative de la Victoire du 8 mai 1945 :
10 h 30 Mont de Marsan
11 h 30 Aire sur l'Adour
- Dimanche 27 mai Cérémonie commémorative de la journée nationale de la Résistance
11 h 30 Aire sur l'Adour
- Lundi 18 juin Commémoration de l'appel du 18 juin
18 h Mont de Marsan
- Mardi 3 juillet Rencontre du président avec notre nouveau directeur académique
- Jeudi 12 juillet Remise des prix de la Légion d'Honneur aux meilleurs bacheliers
- Samedi 14 juillet Cérémonie fête nationale :
11 h Mont de Marsan
11 h 30 Aire sur l'Adour
- Mardi 2 octobre Sortie à Arcachon
- Date non fixée Remise des prix des concours
- Date non fixée Remise des médailles
- Jeudi 6 décembre Journée de fin d'année



Informatique et Internet



Un site utile pour suivre la progression des orages en temps réel :

http://fr.blitzortung.org/live_dynamic_maps.php

Facile à utiliser, vous pouvez suivre la progression d'un orage sur la carte car les impacts de foudre sont indiqués. En blanc : impact survenu entre 0 et 20 mn, en rouge : entre 80 et 100 mn.

Je vous recommande de nouveau le site de l'Élysée :

<http://www.elysee.fr/>

et celui du gouvernement :

<https://www.gouvernement.fr/>

Par ailleurs, pour les actifs et les retraités car nous sommes toujours intéressés par la vie de l'Éducation nationale :

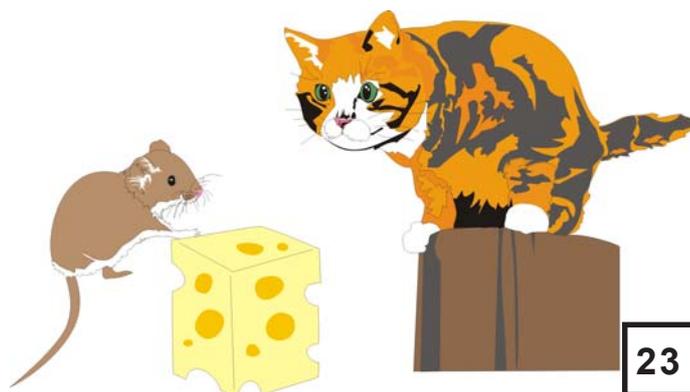
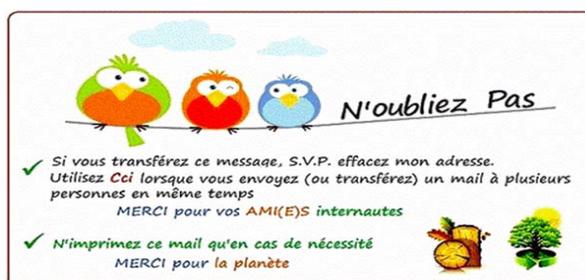
<http://www.education.gouv.fr/>

Le site du rectorat de Bordeaux :

<http://www.ac-bordeaux.fr/>

Et celui de la Direction académique des Landes :

<http://www.ac-bordeaux.fr/dsden40/pid32537/accueil.html>



Poésie

Villanelle

En ce mois délicieux,
Qu'amour toute chose incite,
Un chacun à qui mieux mieux
La douceur du temps imite,
Mais une rigueur dépite
Me fait pleurer mon malheur.
Belle et franche Marguerite
Pour vous j'ai cette douleur.
Dedans votre œil gracieux
Toute douceur est écrite,
Mais la douceur de vos yeux
En amertume est confite,
Souvent la couleuvre habite
Dessous une belle fleur.
Belle et franche Marguerite,
Pour vous j'ai cette douleur.
Or, puis que je deviens vieux,
Et que rien ne me profite,
Désespéré d'avoir mieux,
Je m'en irai rendre ermite,
Pour mieux pleurer mon malheur.
Belle et franche Marguerite,
Pour vous j'ai cette douleur.
Mais si la faveur des Dieux
Au bois vous avait conduite,
Ou, d'espérer d'avoir mieux,
Je m'en irai rendre ermite,
Peut-être que ma poursuite
Vous ferait changer couleur.
Belle et franche Marguerite
Pour vous j'ai cette douleur.

Joachim Du BELLAY

Sensation

Par les soirs bleus d'été, j'irai dans les sentiers,
Picoté par les blés, fouler l'herbe menue :
Rêveur, j'en sentirai la fraîcheur à mes pieds.
Je laisserai le vent baigner ma tête nue.

Je ne parlerai pas, je ne penserai rien :
Mais l'amour infini me montera dans l'âme,
Et j'irai loin, bien loin, comme un bohémien,
Par la Nature, heureux comme avec une femme.

Arthur RIMBAUD

Paroles de la chanson « **Nuit et brouillard** »

En hommage à Simone VEIL

Ils étaient vingt et cent, ils étaient des milliers
Nus et maigres, tremblants, dans ces wagons plombés,
Qui déchiraient la nuit de leurs ongles battants
Ils étaient des milliers, ils étaient vingt et cent

Ils se croyaient des hommes, n'étaient plus que des
nombres

Depuis longtemps leurs dés avaient été jetés
Dès que la main retombe, il ne reste qu'une ombre
Ils ne devaient jamais plus revoir un été

La fuite monotone et sans hâte du temps
Survivre encore un jour, une heure, obstinément
Combien de tours de roues, d'arrêts et de départs
Qui n'en finissent pas de distiller l'espoir

Ils s'appelaient Jean-Pierre, Natacha ou Samuel
Certains priaient Jésus, Jéhovah ou Vishnou
D'autres ne priaient pas, mais qu'importe le ciel
Ils voulaient simplement ne plus vivre à genoux

Ils n'arrivaient pas tous à la fin du voyage
Ceux qui sont revenus peuvent-ils être heureux
Ils essaient d'oublier, étonnés qu'à leur âge
Les veines de leurs bras soient devenues si bleues

Les Allemands guettaient du haut des miradors
La lune se taisait comme vous vous taisiez
En regardant au loin, en regardant dehors
Votre chair était tendre à leurs chiens policiers

On me dit à présent que ces mots n'ont plus cours
Qu'il vaut mieux ne chanter que des chansons d'amour
Que le sang sèche vite en entrant dans l'histoire
Et qu'il ne sert à rien de prendre une guitare

Mais qui donc est de taille à pouvoir m'arrêter ?
L'ombre s'est faite humaine, aujourd'hui c'est l'été
Je twisterais les mots s'il fallait les twister
Pour qu'un jour les enfants sachent qui vous étiez

Vous étiez vingt et cent, vous étiez des milliers
Nus et maigres, tremblants, dans ces wagons plombés
Qui déchiriez la nuit de vos ongles battants
Vous étiez des milliers, vous étiez vingt et cent.

Jean FERRAT

En ce monde plus que perturbé, n'oublions jamais !

BAL : bulletin des amopaliens landais.

Directeur de la publication : Bernard BROQUA, président AMOPA section des Landes.

Rédaction-réalisation PAO : AMOPA des Landes.

Les articles sont publiés sous la seule responsabilité de leurs auteurs
et n'engagent en aucun cas l'AMOPA.

Ne pas jeter sur la voie publique.